

## Hyloris annonce la publication de son rapport annuel pour 2025

Assemblée générale annuelle des actionnaires : 9 juin 2026

Liège, Belgique – le 30 avril 2026 – 17:30 CET – Information réglementée - Hyloris Pharmaceuticals SA (“Hyloris”) (Euronext Brussels: HYL), groupe pharmaceutique spécialisé dont l'objectif est de répondre aux besoins médicaux non satisfaits en réinventant les médicaments existants, a annoncé aujourd'hui la publication de son rapport annuel pour l'exercice 2025.

Le rapport annuel est disponible sur <https://hyloris.com/2025-annual-report/> et en français et anglais sur <https://hyloris.com/investors-toolkit/> - y compris également des informations sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

« L'année 2025 a été marquée par une forte performance pour Hyloris, avec des progrès tangibles en matière de développement, de partenariats et de commercialisation », déclare Stijn Van Rompay, CEO de Hyloris. « Nous avons fait progresser plusieurs programmes et renforcé nos partenariats régionaux, positionnant ainsi l'entreprise pour une croissance durable. Ces progrès témoignent de notre philosophie de développement ciblée et pragmatique, axée sur la création de médicaments différenciés et à valeur ajoutée, de manière efficiente en termes de capital. »

Hyloris annonce également que son Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires se tiendra le mardi 9 juin 2026 à 14h00 (heure d'Europe centrale) au siège social de la Société: Boulevard Patience & Beaujonc 3/1, 4000 Liège, Belgique. Tous les documents relatifs à cette assemblée seront disponibles sur le site internet de la Société le 8 mai 2026.

### À propos d'Hyloris Pharmaceuticals

Hyloris est le groupe pharmaceutique spécialisé dans la réinvention et l'optimisation de médicaments existants grâce à la reformulation et au repositionnement afin de répondre à des besoins médicaux importants et d'apporter des améliorations significatives aux patients, aux professionnels de santé et aux organismes payeurs. La stratégie de développement de la société repose principalement sur l'exploitation de voies réglementaires existantes, telles que la voie 505(b)(2) de la FDA aux États-Unis ou d'autres cadres réglementaires similaires dans d'autres régions, permettant de s'appuyer sur des données déjà établies sur la sécurité et l'efficacité de la molécule. Ces voies réglementaires permettent de réduire la charge clinique et réglementaire, de raccourcir considérablement les délais de développement, et de diminuer les coûts et les risques. Hyloris a annoncé un large portefeuille de 28 produits en développement, y compris 25 médicaments à valeur ajoutée dont deux produits sont actuellement aux stades précoces de commercialisation en partenariat avec des acteurs commerciaux : Sotalol IV, pour le traitement de la fibrillation auriculaire, et Maxigesic® IV, un traitement non opioïde de la douleur postopératoire. En dehors de ce cœur d'activité, la société compte également deux produits génériques à haute barrière déjà approuvés aux États-Unis, ainsi qu'un produit générique à barrière élevée en développement. Au-delà de son portefeuille annoncé, Hyloris a initié plusieurs activités de développement interne supplémentaires à un stade précoce, portant le pipeline total à plus de 30 produits et candidats produits, et continue d'évaluer de nouvelles opportunités de développement afin de soutenir sa croissance future. **Là où les autres s'arrêtent, Hyloris va plus loin et crée de la valeur en réinventant des médicaments existants pour répondre aux besoins médicaux non satisfaits des patients dans le monde entier.** Hyloris est basée à Liège (Belgique) et est cotée depuis 2020 sur Euronext Brussels (EBR : HYL).

---

Pour plus d'informations, visitez le site [www.hyloris.com](http://www.hyloris.com) et suivez-nous sur [LinkedIn](#).

**Contacter Hyloris Pharmaceuticals :**

Ann De Jaeger, CLO

legal representative of Impact WITH Empathy BV

[Ann.dejaeger@hyloris.com](mailto:Ann.dejaeger@hyloris.com)

32 (0)475 20 13 44 - 32 (0)4 346 02 07

Stijn Van Rompay, CEO

legal representative of SVR Management BV

[stijn.vanrompay@hyloris.com](mailto:stijn.vanrompay@hyloris.com)

32 (0)4 346 02 07

Christophe Maréchal, CFO

legal representative of CMM&C srl

[Christophe.Marechal@hyloris.com](mailto:Christophe.Marechal@hyloris.com)

32 (0)4 346 02 07

**Clause de non-responsabilité et déclarations prospectives**

Hyloris signifie « haut rendement, risque plus faible », qui se rapporte à la voie réglementaire 505 (b) (2) pour l'approbation de produit sur laquelle l'Émetteur se concentre, mais ne concerne en aucun cas ou ne s'applique en aucun cas à un investissement dans les Actions. Certaines déclarations contenues dans ce communiqué de presse sont des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées en utilisant une terminologie prospective, y compris les mots « croit », « estime », « prévoit », « s'attend », « a l'intention », « peut », « sera », « planifie », « continuer », « en cours », « potentiel », « prévoir », « projeter », « cibler », « rechercher » ou « devrait », et inclure les déclarations que la société fait concernant les résultats escomptés de sa stratégie. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à la performance financière future de la société et impliquent les risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont beaucoup sont indépendants de la volonté de la société, qui peuvent entraîner les résultats réels, les niveaux d'activité, les performances ou les réalisations de la société. La société ou son secteur d'activité diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par tout énoncé prospectif. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.

Ce communiqué de presse contient des informations concernant un produit en développement et n'est pas destiné à des fins promotionnelles. Le produit mentionné est soumis à l'approbation réglementaire et n'est actuellement pas disponible à la vente. Veuillez consulter des professionnels de santé pour les décisions relatives aux soins de santé.